

Etre citoyen dans sa ville, c'est participer à la vie de la cité au quotidien

Nous proposons une méthode de concertation et d'écoute, et des outils de participation par le biais de commissions consultatives.

- Commission des Seniors : destinée aux personnes de 60 ans et +
- Commission « Vie Locale » : destinée à tout public majeur
- Commission des Jeunes : destinée aux jeunes dès 13 ans

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de retourner à la mairie le coupon de candidature ci-dessous, en vous inscrivant dans une des commissions de votre choix **avant le 5 novembre 2009**. Chaque commission consultative sera constituée de 12 personnes volontaires, âgées de plus de 13 ans, résidant sur la commune. L'objectif est d'avoir un panel représentatif de notre ville en respectant notamment la répartition géographique, l'âge et la parité. Si le nombre de candidats à une commission s'avère supérieur aux nombres de places, le choix se fera par tirage au sort.

La Municipalité

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

.....
CANDIDATURE AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES – ANNEE 2009 / 2010

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE (facultatif) :

AGE :

STATUT : Représentant Associatif local Particulier

CHOIX DES COMMISSIONS :

- Commission «Seniors» (60 ans et +)
- Commission «Vie Locale» (majeurs)
- Commission «Jeunes» (+ 13 ans)

NB : autorisation du représentant légal nécessaire pour les mineurs

Date

Signature du Candidat ou représentant légal

Je m'inscris aux commissions consultatives

Je veux participer
à la vie de la cité

J'ai des projets
je veux les faire
partager